

400 000

- 400 000 euros, c'est le montant de la subvention votée par la ville de Saint-Malo en faveur de l'office de tourisme pour l'année 2015, afin que celui-ci puisse monter son dossier et se mettre d'équerre pour prétendre au classement catégorie 1. A cette condition unique, la ville gardera son classement 'station classée de tourisme'...

« J'essaye de végétaliser
les pensées de mes clients »

Eric Lequertier qui vient de remporter Les Victoires du Paysage